



Licence professionnelle Conduite de travaux en bâtiment

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Conduite de travaux en bâtiment. 2015, Université Joseph Fourier - Grenoble - UJF. hceres-02038967

HAL Id: hceres-02038967

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038967>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Conduite de travaux en bâtiment

- Université Joseph Fourier – Grenoble - UJF

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Physique, ingénierie, matériaux, terre et environnement (PIMTE)

Établissement déposant : Université Joseph Fourier – Grenoble - UJF

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence professionnelle *Conduite de travaux en bâtiment* est orientée vers la conduite de travaux et chargé d'affaires dans le domaine du bâtiment. Cette formation est portée par le département Génie civil-Construction durable de l'IUT1 de Grenoble, composante de l'Université Joseph-Fourier.

La formation est suivie par les étudiants sous contrat de professionnalisation ou en formation initiale classique incluant 16 semaines d'immersion en entreprise. Le programme a été bâti avec le monde professionnel conformément aux directives nationales quant à ses volumes horaires et répartitions cours / projets / stage.

Des partenaires locaux (le GRETA de Grenoble, la fédération du BTP de l'Isère, des entreprises du domaine) ou nationaux (Spie Batignolles) sont parties prenantes de la formation. Ils assurent un soutien logistique et participent au jury et au conseil de perfectionnement de la licence. L'adossé au GRETA permet une gestion administrative des contrats de professionnalisation, assurant ainsi un lien fort avec les entreprises locales.

Avis du comité d'experts

L'intégration de la licence professionnelle *Conduite de travaux en bâtiment* dans le champ de formation du site grenoblois complète les offres scientifiques et techniques de ce pôle avec une orientation privilégiée vers la professionnalisation. Cette formation en alternance, à destination des titulaires de BTS, de DUT ou de deuxième année de licence (L2) scientifique, de préférence du domaine du génie civil, est confortée par des partenaires régionaux et nationaux. La formule de l'alternance permet de s'assurer du réel besoin des entreprises pour cette formation qui à ce jour reste pérenne. Le taux de contrat de professionnalisation de l'ordre de 80 % témoigne de ce besoin du monde économique dans ce domaine de compétence.

La mise en place d'une unité optionnelle avec un volume horaire de 100 heures est un dispositif efficace et soucieux de la réussite des étudiants, particulièrement pour ceux issus de L2 même si très peu d'entre eux sont dans ce cas vu la spécificité de la formation. Celle-ci intéresse particulièrement les étudiants qui ont préparé un BTS ou un DUT. Aussi, la prise en charge au niveau de l'organisation et l'opérationnalisation de cette formation par la direction des études du département génie civil de l'IUT1 de Grenoble contribue à apporter une continuité cohérente vis-à-vis du cursus de ces étudiants. Cette continuité est également renforcée par l'intervention et l'expérience des enseignants du département Génie civil (29 % du nombre d'heures) vis-à-vis du public ciblé. Les différents unités d'enseignement de la formation en témoignent avec des thèmes importants par rapport au profil recherché comme le management, la législation, la gestion, l'aspect technique et une immersion dans un contexte professionnel sous forme de stage et d'un projet tuteuré. Certains stagiaires de la formation continue peuvent préparer un Certificat de qualification professionnelle délivré par la branche professionnelle. L'unité d'enseignement UE1, communication et management, représentant un volume horaire de 80 heures, comprend un enseignement en langue étrangère. Celui-ci, non détaillé, semble d'une efficacité très limitée sans possibilité de mobilité internationale.

Neuf professionnels assurent 47 % du volume horaire. Des vacataires de l'éducation nationale viennent compléter l'équipe pédagogique. Même si tous les professionnels qui interviennent dans cette formation n'exercent pas dans le secteur de la conduite de travaux, la maquette de la licence professionnelle *Conduite de travaux en bâtiment* respecte bien l'arrêté du 17 novembre 1999 qui préconise que plus du quart des enseignements soient assurés par des formateurs exerçant leur activité professionnelle principale dans un secteur correspondant à la licence professionnelle.

La licence professionnelle conduite de travaux possède un effectif moyen de 24 étudiants sans baisse significative ces dernières années avec un excellent taux de réussite des étudiants (100 % en général). Ces résultats reflètent le suivi efficace de l'équipe pédagogique qui connaît très bien le profil des étudiants de la formation (provenance DUT, BTS). En effet, une commission d'admission, présidée par le responsable de formation, est complétée par des réunions pédagogiques et un conseil de perfectionnement composé des représentants étudiants, enseignants, directeur des études et du chef de département. L'effectif et le détail de la composition de la commission d'admission et du conseil de perfectionnement ne sont pas détaillés dans le dossier. Des réunions avec les étudiants sont également tenues pour chaque période de formation.

La formation présente également un nombre important de diplômé en insertion professionnelle immédiate (80 %). Le nombre d'étudiant en poursuite d'étude immédiatement après la formation est très faible (1 étudiant sur 12 selon l'enquête nationale et 1 étudiant sur 15 selon l'enquête interne). De ce point de vue, la licence *professionnelle Conduite de travaux en bâtiment* remplit parfaitement son rôle et répond aux attentes des entreprises.

Éléments spécifiques

Place de la recherche	La recherche n'apparaît pas dans la formation qui vise avant tout à former des professionnels de terrain. Seul un enseignant chercheur, dont la spécialité n'est pas indiquée, intervient en formation sans que le lien avec ses travaux n'apparaisse.
Place de la professionnalisation	Les étudiants inscrits dans cette formation sont à 80 % sous contrat de professionnalisation. Par la durée du stage et sa thématique, par le projet tuteuré et par les interventions de professionnels du secteur, par la place importante donnée à la formation en alternance par l'insertion professionnelle forte à l'issue de la formation, la professionnalisation est très présente dans la formation de cette licence professionnelle.
Place des projets et stages	Une période de 16 semaines en entreprise est prévue pour les étudiants n'étant pas sous contrat de professionnalisation. Un projet tuteuré de 150 heures est effectué.
Place de l'international	L'intérêt donné à une ouverture vers l'international se résume au travers de 20 heures d'anglais. L'équipe pédagogique ne fait pas apparaître les objectifs visés de cet enseignement par rapport à la finalité de la formation.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Le recrutement s'effectue essentiellement au niveau DUT et BTS de manière équilibrée. En moyenne, sur les cinq années du tableau des effectifs, un étudiant par an issu de L2 scientifiques, s'inscrit dans cette formation. Une unité d'enseignement intitulée mise à niveau technique, d'un volume horaire de 100 heures, est proposée de manière optionnelle. Un tutorat est également mis en place pour chaque étudiant.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Le cursus par alternance est basé sur un rythme périodes de deux mois en entreprise et d'un mois à l'IUT. Sept unités d'enseignement dont une optionnelle couvrent les domaines de la communication de la législation, de la gestion, de l'aspect technique, du stage et du projet tuteuré. Outre le projet et le stage, 450 heures de formation sont réparties sur quatre unités d'enseignement et sur trois périodes de regroupement en présentiel de l'ensemble de la promotion. Une de ces unités d'enseignement est mutualisée avec deux autres licences professionnelles. Des ressources pédagogiques sont mises à disposition des apprenants par le biais de la plateforme d'e-learning de l'université : Chamilo.
Evaluation des étudiants	Des contrôles de connaissance sont effectués par les intervenants durant les différentes périodes au sein de l'établissement. Un tutorat personnalisé est mis en place dans le suivi des étudiants durant les périodes en entreprise débouchant sur une évaluation par l'entreprise et l'enseignant tuteur.

Suivi de l'acquisition des compétences	Des jurys composés d'intervenants internes à l'Université et de professionnels permettent d'évaluer périodiquement les étudiants. Projet et études de cas donnent lieu à la production de travaux intermédiaires évalués. Un livret de l'alternant conforme à la démarche qualité (iso9001) est mis en place pour le suivi des étudiants. Un tuteur est désigné pour chaque étudiant permettant de suivre son évolution au sein de l'entreprise.
Suivi des diplômés	Un suivi des diplômés est mis en place. Le tableau récapitulatif de l'insertion et de la poursuite d'étude en atteste. Il couvre la période 2009-2013 et s'appuie sur une enquête nationale pour la période 2009-2011 et sur une enquête interne sur la période 2011-2013. L'enquête interne effectuée en 2013 concerne 80 % de la promotion et approche les 70 % pour l'enquête menée en 2013. Ces chiffres reflètent l'importance donnée au suivi des étudiants.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Un conseil de perfectionnement est mis en place annuellement. Les représentants des étudiants, les enseignants et les partenaires de la licence y participent. Le détail de sa composition, nombre et statut des participants ne figure pas dans le dossier. Pour chaque période, une réunion pédagogique est tenue avec les étudiants.

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- La formation répond à une demande du monde professionnel dans ce domaine avec un taux élevé d'étudiants sous contrat de professionnalisation.
- Le taux de réussite couplé à un nombre important de diplômés en emploi reflète la qualité de la formation.
- Les stagiaires de la formation continue peuvent dans certains cas préparer un CQP (Certificat de qualification professionnelle) délivré par la branche professionnelle.
- L'équipe pédagogique est mobilisée pour le suivi des compétences et également du devenir de ses étudiants ce qui est garant d'un pilotage efficace de la formation.

Points faibles :

- Très peu d'étudiants originaires de deuxième année de licence (L2) suivent cette formation, avec également peu de candidats en reconversion.

Conclusions :

Cette formation professionnalisante offre un parcours en adéquation avec le besoin des entreprises. Ce point fort est clairement observé au travers du nombre de contrats de professionnalisation et du taux d'insertion des diplômés.

L'équipe pédagogique se pose également certaines questions à juste titre au niveau du nombre d'étudiants en poursuite d'étude qui risque d'évoluer dans le futur mais aussi pour le recrutement de ses intervenants vacataires. L'enseignement gagnerait à être complété par une sensibilisation aux problématiques des corps d'état secondaires (étanchéité à l'air, acoustique, thermique...).

Observations de l'établissement

Mention de Licence professionnelle Conduite de travaux en bâtiment

Madame, Monsieur,

Nous remercions vivement le Comité d'Evaluation pour l'analyse conduite et la qualité des remarques transmises.

Les commentaires et éléments fournis seront pris en compte dans les dossiers d'accréditation que nous allons faire remonter prochainement à la DGESIP.

Concernant cette mention de diplôme, nous n'avons relevé aucune observation.

En vous remerciant pour votre attention, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Isabelle OLIVIER

Vice-Présidente Formation et Pédagogie Numérique

